

## **CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

**Mardi 27 Juin 2023 à 19 h 00**

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

### **ORDRE DU JOUR – Session ordinaire**

---

- 1) Subventions aux associations : autorisation de versement après la levée de réserves
- 2) Cession de terrain à la commune par la société FFB (Annexe 1)
- 3) Désaffectation d'un chemin communal aux abords des ateliers municipaux (Annexe 2)
- 4) Déclassement et désaffectation de la parcelle cadastrée AE n°320 rue des Clos Rondot (Annexe 3)
- 5) Travaux rue Pierre Berçot : convention avec le Département du Doubs pour permettre l'éligibilité au FCTVA et le remboursement des dépenses engagées pour la réfection de la chaussée départementale (Annexe 4)
- 6) Renouvellement du bail des Calèches du Saut du Doubs pour occupation d'un terrain communal (Annexe 5)
- 7) Modification statutaire de la communauté de commune du Val de Morteau (CCVM) (Annexe 6) :
  - Mise en place et gestion de la fourrière automobile
  - Correction statutaire relative à la composition du bureau communautaire
- 8) Référent déontologue des élus : adhésion à la mission d'assistance et de conseil du Centre de Gestion du Doubs (Annexe 7)
- 9) Cantine : décision d'effacement de dette suite à décision du tribunal de Pontarlier
- 10) Personnel communal :
  - Suppression d'un poste de rédacteur à 17.50/35<sup>ème</sup> et création d'un poste de rédacteur à 24.50/35<sup>ème</sup> à compter du 01/07/2023
  - Suppression d'un poste d'adjoint technique à 35/35<sup>ème</sup> et création d'un poste d'adjoint technique à 31.5/35<sup>ème</sup> à compter du 17 août 2023
  - Création d'un poste d'adjoint administratif à 35/35<sup>ème</sup> à compter du 01/09/2023

## 11) DECISIONS DU MAIRE

- Choix d'une entreprise pour les travaux de rénovation de la rue Pierre Berçot (Annexe 8)
- Choix du maître d'oeuvre pour la réhabilitation de la salle paroissiale en cantine scolaire (Annexe 9)

## 12) QUESTIONS DIVERSES

Fait à Villers Le Lac, le 20 juin 2023.  
Le Maire,  
**Dominique MOLLIER**

